

GRAND CONCOURS PEINTURE ‘PEINDRE FLAYOSC’

Art 1 : Ce concours organisé par la mairie de Flayosc est ouvert à tous .

Les participants seront classés en 3 catégories:

- Les Peintres confirmés : PC (artistes ayant déjà gagné ce genre de concours)
- Les Peintres amateurs : PA (artistes occasionnels)
- Les Jeunes Talents : JT (- de 18 ans)

Au moment de l’inscription , chaque concurrent devra préciser sa catégorie de concours (PC,PA,JT)

Art 2 : Il se déroulera le dimanche 14 août 2016 dans le village de Flayosc ou ses proches environnements.

Ce concours sera reporté à une date ultérieure, si les conditions météorologiques ne permettent pas le déroulement de cette manifestation.

Art 3 : Formalités d’inscription :

- **Lieu et date d’inscription :**

Place centrale du village Dimanche 14 août de 9h à 11h.

- **Conditions de participation au concours :**

Chaque participant devra apporter les supports vierges nécessaires à ses réalisations (2 max) pour validation pour apposition d'un tampon et d'un numéro d'ordre (sur le verso de chaque support)

- **Droit d’inscription .**

L’inscription PC, PA est de :

10 € pour 1 support validé,

15 € pour 2 validés,

Mineur (JT): gratuit (2 supports maxi validés)

La signature lors de l’inscription, vaut acceptation du présent règlement.

Art 4 : Le Thème et les Techniques:

Le thème consiste à réaliser sur place, dans un lieu visible du public, une œuvre originale caractérisant le village de Flayosc.

Toutes les techniques seront admises et pourront être récompensées (Création sur toile, bois, papier, autres supports éventuels

Art 5 Dotations du concours

Peintres Confirmés : PC	2 prix
Amateurs : PA	2 prix
Peintres Jeunes Talents : JT	3 prix surprises !!!
Prix du public : PP	1 prix surprise !!!!!
Prix de l'originalité : PO	1 prix

Art 6 Planning de l'Exposition et Remise des prix .

Dimanche 14 août :

de 14h30 et jusqu'à 16 h (dernier délai impératif) :

- Contrôle et placement des œuvres sur la grille d'exposition Place Centrale du village de Flayosc par les organisateurs .

Seule 1 seule œuvre par participant pourra être exposée pour concourir.

Les œuvres exposées ne devront comporter ni cadre ni signature et être munies d'un système d'accrochage simple (crochet permettant l'accrochage sur la grille d'exposition) .

de 16h à 17h :

- Exposition des Oeuvres et Vote du public

Un « **Prix du public** » sera décerné à partir des votes effectués par les spectateurs qui se rendront à l'exposition, Place Centrale du village. Chaque visiteur

recevra un ticket lui permettant de voter pour l'œuvre de son choix parmi l'ensemble des réalisations exposées.

de 17H à 17h30 :

Le jury se réunira pour désigner les lauréats PC, PA , JT et dépouiller les votes du Public.

A partir de 17h30 :

Remise des prix, Place du village de Flayosc où sera exposée l'ensemble des œuvres réalisées .

Cette remise des prix sera suivie du pot de l'amitié (offert par la municipalité de Flayosc) qui clôturera cette animation.

NOTA : Les prix ne seront remis qu'aux peintres présents et ne pourront pas être réclamés ultérieurement (sauf cas de force majeure).

En cas d'absence, la mention du prix obtenu est maintenue et l'œuvre deviendra la propriété de la mairie.

Toutes les œuvres exposées, non primées, devront être récupérées sur place par leurs propriétaires dès la fin de la remise des prix.

L'œuvre lauréate PC sera propriété de la mairie qui l'encadrera et l'exposera .

Art 7 Les décisions du jury seront sans appel.

Art 8 Les candidats déchargent les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accidents de toutes natures, survenus à leurs œuvres et/ou à leur personne pendant toute la durée du concours et attestent avoir souscrit une assurance en Responsabilité Civile les couvrant personnellement. Leur signature sur la fiche d'inscription atteste qu'ils acceptent le présent règlement.

Art 10 Les mineurs sont sous la responsabilité des parents.

BONNE JOURNEE à la Découverte de notre beau village de FLAYOSC et BONNE CHANCE à tous les participants.

Les Organisateurs